

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue  
le lundi le 11 mai 2015 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Serge Deschênes,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	André Leclerc,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

**OUVERTURE**

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 33 et vérifie  
le quorum.

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à  
l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que  
l'ordre du jour soit ainsi accepté.

**ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à  
l'unanimité, d'accepter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire  
tenue le 13 avril 2015.

**QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des  
questions.

**DÉPÔT DES RAPPORTS**

**- Rapport financier**

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 30 avril  
2015.

**- Aqueduc**

Pointe-aux-Outardes : 4 279 m<sup>3</sup>, moyenne : 143 m<sup>3</sup>/jr  
Les Buissons : 8 046 m<sup>3</sup>, moyenne : 268 m<sup>3</sup>/jr  
Station de recherche : 01-04-2015 au 01-05-2015 6,5 m<sup>3</sup>  
Camping de la Rive : Non disponible

**- Service incendie de Pointe-aux-Outardes**

Rapport sur les pratiques tenues : 01, 15, et 29 avril 2015  
Incendie : 01, 07, 08, 13, 16 et 17 avril 2015  
Premiers répondants : 13 avril 2015



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

Formation : Aucune

### - M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbal du 18 mars 2015.

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2015-05-099  
6240

### CORRESPONDANCE :

#### Reçue :

\* M. Stéphane Boudreault, directeur régional par intérim, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, direction régionale de la Côte-Nord -15-04-15- envoi d'un chèque au montant de 80 000 \$, à titre de premier versement dans le cadre du programme de Fonds conjoncturel de développement, suite à la convention d'aide financière intervenue avec le ministère.

#### Expédiée :

\* Mme Gaëlle Carrier, ing. Hydrogéologue, Akifer -15-04-15- envoi de la résolution numéro 2015-04-083 selon laquelle le conseil accepte l'offre de services professionnels concernant la mise en plan de localisation d'un piézomètre de la bleuetière Denise Fortin.

\* M. Éric Lirette, architecte -15-04-15- envoi de la résolution numéro 2015-04-084 selon laquelle le conseil le mandate pour la préparation des plans et devis de l'agrandissement et du réaménagement (phase 2), du Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes, au coût de 21 730,00 \$, plus taxes.

\* M. Réal Dugas, Groupe-conseil TDA -15-04-15- envoi de la résolution numéro 2015-04-085 selon laquelle le conseil mandate le Groupe-conseil TDA pour la préparation des plans et devis de structure, d'électricité et de mécanique de l'agrandissement et du réaménagement (phase 2), du Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes, et ce au coût de 20 850,45 \$, plus taxes.

\* M. Martin Ramacière et Mme Annie Bourgeois, 114, chemin Principal -15-04-16- envoi de la résolution numéro 2015-04-087 selon laquelle le conseil municipal autorise la levée d'interdiction de construire afin de permettre l'agrandissement de la résidence actuelle, de transformer l'abri d'auto en garage et de construire un nouveau cabanon.

Il est proposé par le conseiller André Leclerc, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite la population à poser des questions.

2015-05-100  
6240

### PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2015-05-11.

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



**ENGAGEMENT DE CRÉDIT**

Aucun engagement de crédit.

**PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS**

Aucun règlement.

**PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS**

**MISE AUX NORMES – INSTALLATION D'EAU POTABLE**

2015-05-101  
6241

**CONSIDÉRANT** les nouvelles exigences du MDDELCC, la Municipalité de Pointe-aux-Outardes doit notamment procéder à une désinfection qui élimine 99.9 % des virus lorsque les indices DRASTIC des nouveaux puits sont supérieurs à 100;

**CONSIDÉRANT QUE** ces nouvelles exigences n'étaient pas connues lors du contrat initial avec le Groupe-Conseil TDA pour le raccordement des 2 nouveaux puits;

**CONSIDÉRANT QU'** il est dans l'intérêt de la municipalité d'accorder un nouveau contrat visant la mise aux normes de nos installations selon les exigences du MDDELCC.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de mandater le Groupe-Conseil TDA afin de finaliser les devis de raccordements des deux nouveaux puits en ajoutant la mise aux normes des installations selon les nouvelles exigences du MDDELCC, au coût de 18 000 \$, plus taxes.

Formules Municipales - No 6614-MS-T-spécial

2015-05-102  
6241

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – AMÉNAGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE – FONDS DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE PUBLIC INTRAMUNICIPAL ET DES RESSOURCES NATURELLES DE LA MRC DE MANICOUAGAN**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a adressé une demande d'aide financière pour l'aménagement de la piste cyclable pour le côté est de la rivière St-Athanase dans le cadre du Fonds de mise en valeur du territoire public intramunicipal.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Monsieur Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics, à signer la demande d'aide financière pour l'aménagement de la piste cyclable pour le côté est de la rivière St-Athanase dans le cadre du Fonds de mise en valeur du territoire public intramunicipal.

2015-05-103  
6241

**SERVITUDES – AMÉNAGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE**

**CONSIDÉRANT** l'offre de service reçue du Groupe Cadoret, arpenteurs-géomètres, pour la préparation des documents et des travaux des terrains requis pour l'inscription d'une servitude concernant la piste cyclable,



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

secteur de Baie-Saint-Ludger;

**CONSIDÉRANT QUE** le Groupe Cadoret, arpenteurs-géomètres propose de réaliser ces travaux pour un montant de 3 630 \$, plus taxes.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de mandater le Groupe Cadoret, arpenteurs-géomètres, pour préparer les documents et réaliser les travaux des terrains nécessaires à la servitude de la piste cyclable, secteur de Baie-Saint-Ludger, pour un montant de 3 630 \$, plus taxes.

Il est également résolu que ces coûts seront pris dans le surplus accumulé.

2015-05-104  
6242

**APPEL D'OFFRES POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS –  
AMÉNAGEMENT DU PORTAIL D'ENTRÉE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire procéder à un appel d'offres public 2015-02 pour des services professionnels afin de réaliser les plans et devis concernant l'aménagement du portail d'entrée;

**CONSIDÉRANT QUE** l'appel d'offres se fera par un système de pointage;

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, est responsable de l'octroi du contrat.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, de procéder par appel d'offres public pour des services professionnels afin de réaliser les plans et devis concernant l'aménagement du portail d'entrée, dès que les documents seront prêts.

2015-05-105  
6242

**FIXER DATE – DÉROGATION MINEURE ET DEMANDE D'USAGE  
CONDITIONNEL**

Il est proposé par le conseiller André Leclerc, et résolu à l'unanimité de fixer au 8 juin 2015, à 19 h, la séance où le conseil municipal doit statuer sur :

- la demande de dérogation numéro DM-2015-01 dont la propriété est située au 35, rue des Outardes;
- la demande d'usage conditionnel UC-2015-01 dont la propriété est située au 178, chemin Principal.

2015-05-106  
6242

**RÉPARATIONS – CAMION TONNE**

**CONSIDÉRANT QUE** des réparations sur la transmission du camion tonne doivent être réalisées;

**CONSIDÉRANT QUE** le prix soumis par Vignola Automobiles pour réaliser les réparations est de 2 858,51 \$, taxes incluses.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'autoriser les réparations de la transmission du camion tonne qui seront réalisées par Vignola Automobile, au coût de

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



2 858,51 \$, taxes incluses.

2015-05-107  
6243

**ACHAT – MATÉRIEL INCENDIE**

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat de matériel incendie tels que :

- Matériel de réparation pour les appareils respiratoires auprès de L'Arsenal 192,25 \$
- Gants pour les pompiers auprès de Boivin & Gauvin inc. 1 274,00 \$

soit un total de : 1 466,25 \$ plus taxes.

2015-05-108  
6243

**APPUI AU PARC NATURE DE POINTE-AUX-OUTARDES – PROJET DANS LE CADRE DU FMVTPI**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Manicouagan a instauré le Fonds de mise en valeur du territoire public intramunicipal (FMVTPI);

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre de ce programme, les municipalités sont appelées à appuyer les projets qui leurs seront soumis par les intervenants du milieu;

**CONSIDÉRANT QUE** le Parc Nature de Pointe-aux-Outardes a déposé un projet « Soutien au développement touristique du Parc Nature »;

**CONSIDÉRANT QU'** en grande partie, les activités de ce projet se dérouleront sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes appuie le projet du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes « Soutien au développement touristique du Parc Nature ».

2015-05-109  
6243

**TOURNOI DE GOLF SERGE A. BOUCHARD – FONDATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE**

**CONSIDÉRANT** la demande financière reçue de La Fondation de la Commission scolaire de l'Estuaire pour le tournoi de golf qui aura lieu le 11 juin prochain.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller André Leclerc, et résolu à l'unanimité, d'inscrire M. Raymond Lavoie au tournoi de golf au profit de La Fondation de la Commission scolaire de l'Estuaire qui aura lieu le 11 juin prochain, au montant de 100\$.

2015-05-110  
6243

**FORMATION – ANIMATION DU CAMP DE JOUR**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité procèdera au mois de juin à l'embauche de trois (3) étudiants pour l'animation du camp de jour à 40 heures par semaine pour une durée de 8





Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

semaines;

**CONSIDÉRANT QU'** il y aura une formation de camp de jour qui se tiendra à Chute-aux-Outardes au mois de juin.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que les trois (3) animateurs qui seront embauchés pour le camp de jour de Pointe-aux-Outardes assistent à la formation qui aura lieu à Chute-aux-Outardes, au mois de juin, au coût de 50 \$ par participant.

2015-05-111  
6244

**MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T. – NETTOYAGE DES FOSSÉS**

**CONSIDÉRANT QUE** la maison des jeunes le S.Q.U.A.T. va procéder au nettoyage des fossés dans la municipalité au printemps 2015.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, de faire un don au montant de 1 500 \$ à la maison des jeunes le S.Q.U.A.T. lorsqu'ils auront procédé au nettoyage des fossés dans la municipalité.

2015-05-112  
6244

**APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2014 – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'accepter les états financiers 2014 de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes.

2015-05-113  
6244

**PROJETS – POLITIQUE FAMILIALE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité désire participer à la continuité de projets qui sont liés à la poursuite des objectifs de la politique familiale municipale;

**CONSIDÉRANT QUE** des cours d'improvisation ont eu lieu à la Maison des jeunes Le SQUAT sous la supervision de M. Herman-Carl Gravel ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Maison des jeunes Le SQUAT a supervisé les pratiques pour les minis Art'Scène en vue des spectacles pour la semaine des bénévoles 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** les inscriptions pour les minis Art'Scène ne couvrent pas les frais de supervision lors des pratiques.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de remettre les montants suivants :

- Improvisation M. Herman-Carl Gravel 300 \$
- Supervision minis Art'Scène Maison des jeunes Le SQUAT 800 \$

2015-05-114  
6244

**NOMINATION – SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE POINTE-AUX-OUTARDES**

**CONSIDÉRANT QU'** à la suite de l'élection partielle municipale du 22 mars 2014, le conseil municipal doit

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



nommer une personne pour siéger, en remplacement de Mme Audrey Couturier, sur le conseil d'administration de la Société de développement de Pointe-aux-Outardes.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller André Leclerc, et résolu à l'unanimité, de nommer M. Dave Prévèreault au poste de directeur au sein du conseil d'administration de la Société de développement de Pointe-aux-Outardes, en remplacement de Mme Audrey Couturier.

2015-05-115  
6245

**MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, de nommer M. Raymond Lavoie au titre de maire suppléant pour la période du 12 mai au 6 juillet 2015.

**AFFAIRES NOUVELLES**

2015-05-116  
6245

**FICHER NUMÉRIQUE – RÉNOVATION CADASTRALE**

**CONSIDÉRANT QUE** suite à la rénovation cadastrale, il serait intéressant de faire produire un fichier numérique de la rénovation cadastrale dans le but de l'intégrer au plan de zonage;

**CONSIDÉRANT** l'offre reçue de Groupe Cadoret, arpenteurs-géomètres, afin de réaliser ce fichier numérique.

**CONSIDÉRANT QUE** des vérifications vont être faites auprès de la MRC de Manicouagan afin que les travaux ne soient réalisés en double.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de mandater Groupe-Cadoret afin de produire un fichier numérique de la rénovation cadastrale dans le but de l'intégrer au plan de zonage, au coût de 495 \$, plus taxes.

2015-05-117  
6245

**DÉPENSES RÉELLES 2015 – SOUPER ET SOIRÉE POUR LES BÉNÉVOLES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité, en collaboration avec la Troupe Art'Scène, a organisé le souper et la soirée pour les bénévoles de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la Troupe Art'Scène n'a pas pris en charge la partie souper, et afin de répondre à la demande, il y a eu une représentation supplémentaire du spectacle;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a approuvé un budget de 5 350 \$ avec la Troupe Art'Scène pour réaliser le souper et la soirée des bénévoles de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** les dépenses réelles s'élèvent à 4 579 \$, la participation financière de la municipalité sera donc de 2 931 \$.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'approuver la participation financière de la



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

municipalité au montant de 2 931 \$, pour les dépenses 2015 concernant le souper et la soirée des bénévoles de la municipalité.

2015-05-118  
6246

### LOCATION – TOILETTES CHIMIQUES

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité désire installer des toilettes chimiques du 26 mai au 8 septembre 2015, soit une à la Halte de la Baie et l'autre au Site du Vieux Quai;

**CONSIDÉRANT QUE** les toilettes seront nettoyées et vidangées une fois par semaine;

**CONSIDÉRANT** les soumissions sur invitation reçues.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission reçue de Sani-Manic Côte-Nord Inc. pour la location de deux (2) toilettes chimiques, du 26 mai au 8 septembre 2015, qui seront nettoyées et vidangées une fois par semaine, au coût de 2 742,15 \$, taxes incluses.

2015-05-119  
6246

### APPEL D'OFFRES PUBLIC 2015-03 – AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT (PHASE 2) CENTRE DES LOISIRS

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire procéder à un appel d'offres public 2015-03 pour l'agrandissement et le réaménagement (phase 2) du Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes;

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, est responsable de l'octroi du contrat.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de procéder par appel d'offres public pour l'agrandissement et le réaménagement (phase 2) du Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes, dès que les documents seront prêts.

### RÉSEAU ROUTIER

Le conseiller Serge Deschênes informe que la municipalité a rencontré le ministère des Transports, le 4 mai dernier, pour le dépôt des plans et la présentation des travaux qui seront réalisés.

Les prochaines étapes à effectuer par le ministère sont :

- Signature d'ententes d'acquisition de gré à gré avec 3 propriétaires qui seront touchés par les travaux.
- Signature d'une entente avec le MAPAQ pour le drainage.
- Procéder à l'appel d'offres pour la réalisation des travaux (juin 2015).
- Rencontre avec la population (juin 2015).
- Travaux routiers (août 2015).
- Les travaux auront une durée approximative de 7 à 8 semaines.



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite la population à poser des questions.

2015-05-120  
6247

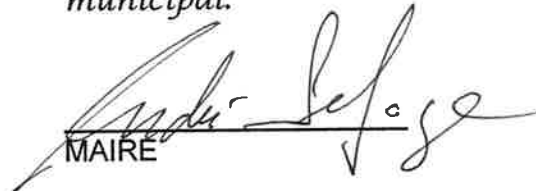
FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 20 h 21.

  
MAIRE

  
DIRECTRICE GÉNÉRALE  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

*Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

  
MAIRE

